



Travaux de terrassement dans mon jardin

Par le port, le **24/04/2010** à **18:41**

Bonjour,
j'ai réalisé des travaux de terrassement et notamment amené 5m³ de terre sur une surface de 200m². Mon voisin a un mur en plaque fibro (en place depuis 30ans). Aujourd'hui il me reproche que son mur a été abîmé et va progressivement tomber suite aux travaux de terrassement réalisés. Je ne pense pas que les travaux ont pu être la conséquence des fissures et autres dégâts observés par le voisin. Que dois-je faire? que m'impose la loi?